



Signataires : Lionel Dugerdil, Patricia Bidaux, Jacques Blondin, Florian Dugerdil, Raphaël Dunand, François Erard, Geoffray Sirolli, Patrick Lussi, Yves Nidegger, Guy Mettan, Fabienne Monbaron, Pierre Nicollier, Thierry Oppikofer, Stéphane Florey, Jean-Marc Guinchard, Jacques Béné, Natacha Buffet-Desfayes, Thierry Arn

Date de dépôt : 11 août 2025

Proposition de résolution **du Grand Conseil genevois au Conseil fédéral pour la** **sauvegarde de la viticulture suisse**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la consommation totale de vins suisses a connu une baisse majeure de 16% entre 2023 et 2024 ;
- que les vins suisses font les frais de la diminution de la consommation, contrairement aux vins étrangers ;
- que la consommation de vins suisses est passée de 124 millions de litres en 1994-1995 à 77,4 millions de litres en 2024 ;
- que la part de marché des vins suisses est passé de 38,9% à 35,5% entre 2023 et 2024, soit une baisse de 3,4% ;
- que les stocks de vins suisses s'élevaient à 155 millions de litres au 31 décembre 2024 ;
- que Genève est le troisième canton viticole suisse et possède la densité viticole la plus forte du pays ;
- l'intensification de la concurrence étrangère ;
- que les marges de la grande distribution sont plus élevées avec des vins étrangers ;

- que la faiblesse de l'euro renforce la compétitivité des vins de l'UE et stimule le tourisme d'achat ;
- que le secteur de la restauration n'a pas encore retrouvé son dynamisme d'avant le COVID ;
- les conditions de travail précaires parfois observées dans les vignobles étrangers ;
- que la consommation de vins de provenance lointaine alourdit le bilan carbone ;
- la possibilité de réduire nos émissions de CO₂ en privilégiant la consommation d'un produit local ;
- que près de 85% des vignes suisses sont gérées en production intégrée ;
- les méthodes de travail modernes suisses et la garantie du respect de nombreuses règles de production ;
- les menaces pesant sur le paysage en cas de disparition d'entreprises viticoles,

demande au Conseil fédéral

de modifier le système d'importation de vins en adaptant annuellement le contingent tarifaire pour le vin à la consommation et à la production de vin en Suisse.

EXPOSÉ DES MOTIFS

La consommation de vin ne cesse de reculer en Suisse. D'après les statistiques vitivinicoles¹, en 2024, quelque 218,4 millions de litres de vins suisses et étrangers ont été consommés dans notre pays, soit 18,6 millions (-7,9%) de litres de moins qu'en 2023. La consommation de vins blancs suisses a fortement diminué de 11%, atteignant 39,7 millions de litres. Celle de vins rouges suisses est en baisse de 9,8 millions de litres, pour s'établir à 37,7 millions de litres (-20,7%).

Alors que la consommation de vins suisses s'élevait encore à 124,6 millions de litres lors de l'année viticole 1994-1995, elle n'est plus que de 77,4 millions de litres en 2024. La consommation de vins étrangers recule également, mais dans des proportions minimes (-0,2% pour les vins blancs et -3,7% pour les vins rouges entre 2023 et 2024). Ce sont malheureusement les vins suisses qui font les frais de cette diminution de la consommation de vin (-16%). Leur part de marché subit un fort recul (-3,4%) à 35,5%.

Avec l'ouverture des marchés, la production nationale subit de plein fouet la concurrence des vins étrangers. Les contingents tarifaires de vin rouge et de vin blanc ont été fixés d'entente avec le GATT et l'OMC dans le cadre des négociations du cycle d'Uruguay. Le regroupement à partir de 2001 des contingents de vin rouge et de vin blanc représentant un volume d'au total 170 millions de litres a été décidé par l'Assemblée fédérale en 1997. Le contingent tarifaire notifié par la Suisse à l'OMC pour l'importation des vins s'est fait sur la base de la consommation des années 1986-1988 qui était alors de 310 millions de litres. Or, sur le territoire national, la consommation totale n'est plus de 310 millions de litres, mais de 218,4 millions de litres pour l'année 2024.

Les droits de douane qui s'appliquent dans le cadre de ce contingent aux vins étrangers sont faibles et permettent aux importateurs de réaliser une marge plus importante que sur le vin suisse. En outre, le secteur de la restauration qui permet de mettre en avant des vins suisses en dehors des canaux de la grande distribution, souffre toujours des effets du COVID et des changements d'habitudes de la clientèle (télétravail, diminution de la note moyenne).

Un cours de l'euro sous le franc suisse ne manque pas de stimuler les importations de vins UE tout en pénalisant les exportations. Les réalités

¹ <https://backend.blw.admin.ch/fileservice/sdweb-docs-prod-blwch-files/files/2025/05/06/40bfdac1-7a3e-473f-b0ee-28304cb021e6.pdf>

salariales de notre pays ne permettent pas à nos producteurs de s'aligner sur les salaires européens. Pour ne rien arranger, un tourisme d'achat porterait sur 20 à 25 millions de litres chaque année, soit, en moyenne, 15% d'importations non déclarées, selon des estimations de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV).

Les tarifs en général avantageux des vins étrangers malgré les kilomètres parcourus cachent bien souvent des conditions de travail précaires. En Californie, premier état agricole des Etats-Unis, des estimations avancent le taux de 70% d'étrangers non autorisés dans la main-d'œuvre totale de ce secteur. A l'époque des vendanges, on estime leur nombre à 100 000. La plupart d'entre eux n'ont pas de contrat de travail. Ils sont engagés au jour le jour par des intermédiaires qui les louent aux propriétaires terriens en fonction des besoins de la vendange. Ils sont payés au poids et peuvent travailler jusqu'à 18 heures par jour quand la vendange doit impérativement être faite.

Aux conditions de travail précaires liées à la production de certains vins étrangers s'ajoute la question de l'impact environnemental de ces importations, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

Les vins indigènes permettent aussi au consommateur de s'assurer du respect des bonnes pratiques environnementales et de méthodes de production respectueuses de la nature. C'est également l'occasion de découvrir ou redécouvrir les qualités de Genève en tant que troisième canton viticole de Suisse où nos vigneron ont remporté de grands succès, lors des manifestations viticoles internationales, avec des vins de cépages classiques comme le Chardonnay.

Il est d'autant plus nécessaire de réduire le volume des vins étrangers importés afin de tenir compte de l'importante évolution de la qualité des vins suisses et de la qualité de la formation professionnelle dispensée à nos artisans, ainsi que le respect des nombreuses règles de production appliquées, contrôlées et garanties en Suisse. C'est pourquoi la présente proposition de résolution demande au Conseil fédéral d'adapter annuellement le contingent tarifaire à la consommation et à la production de vin en Suisse fixé dans l'ordonnance du 26 octobre 2011 sur les importations agricoles (RS 916.01).

Compte tenu des explications qui précèdent, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette proposition de résolution adressée au Conseil fédéral.